

ADR 1.3



DESCRIPTION

Cette formation est dédiée aux personnels non roulants et sédentaires en lien avec les marchandises dangereuses. Les caristes qui manipulent, les préparateurs de commandes ou le personnel à la facturation sont visés par cette formation.

A la suite de cette dernière, vous connaîtrez les obligations des parties, vous saurez reconnaître les classes de danger ainsi que les plaques dangers s'y référant. Vous connaîtrez et saurez remplir les documents de transport et faire le suivi des déchets. L'opérateur connaîtra les incompatibilités et veillera au bon déroulement du chargement et du déchargement.

Le personnel en lien avec les documents sauront détecter les anomalies dossiers.

PROGRAMME

- La classification des marchandises
- Les étiquettes réglementaires
- Les dangers de la matière
- Les emballages
- Les véhicules
- Le chargement et le déchargement
- Les règlements et les exemptions d'application
- Les documents obligatoires
- Prévention des accidents / transport de matières dangereuses

Obligations et responsabilités lors du transport de matières dangereuses

AJOUT AU PROGRAMME DE FORMATION INITIAL

- La lettre de voiture avec transport de matières dangereuses
- Délais de chargement et de déchargement
- Responsabilités du transporteur

1 journée par groupe